

jouèrent dans les affaires de la colonie un rôle des plus considérables.

Parmi ceux de la famille Couillard ou de ses alliés, qui furent membres du Conseil Souverain, de Québec, nous rencontrons, en 1678, Claude Bermen de la Martinière, époux d'Anne Després, veuve de Jean de Lauson. Charles Aubert, sieur de la Chesnaye, Charles Macard, fils de Nicolas Macard, et de Marguerite Couillard. Il devint Procureur Général. Plus tard nous rencontrons les noms de Paul Dupuis, seigneur de l'Ile-aux-Oies, époux de Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard, sieur de Lespinay, et enfin le fils de ce dernier, Jean-Baptiste Couillard de Lespinay, mort lieutenant général de l'amirauté, et lieutenant de la prévôté, à Québec.

Ce tableau suffit pour nous montrer combien Dieu s'est plu à faire prospérer les descendants de ce brave colon canadien.

Guillaume Couillard, en mourant, ne légua pas seulement à ses enfants les biens périssables de la fortune, il leur laissait aussi les exemples des vertus solides et d'une vie vraiment chrétienne et sans reproche.

